

Conseil départemental de la Manche  
**Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)**

Séance plénière du 7 mars 2025

OUVERTURE DE SÉANCE

**Karine DUVAL**

Présidente du groupe

Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 2

au nom du groupe

---

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Tout d'abord, avec mes collègues du groupe, nous voudrions, également, adresser des félicitations :

- En premier lieu, à notre, désormais, ancien collègue Philippe Bas. Sa nomination au Conseil constitutionnel est un événement majeur de son parcours personnel. Tel que nous le connaissons, ici, sans nul doute qu'il a toutes les qualités d'un « sage ». Avec cette nomination, l'ensemble de ses mandats ont pris fin. Et nous lui souhaitons de vivre pleinement cette éminente mission qui lui est maintenant confiée.
- De ce fait, nous accueillons dans notre assemblée départementale, un nouveau conseiller en la personne de Charly Varin. Bienvenue cher collègue. Vous connaissez déjà bien l'institution départementale, pour y avoir travaillé pendant de nombreuses années et aujourd'hui, dans vos fonctions électives et à la tête de l'association des maires de la Manche.

Vous prendrez ainsi rapidement vos marques. Vous découvrirez, de l'intérieur, les défis nombreux auxquels sont confrontés les Conseils départementaux. Vous verrez, notre groupe d'opposition s'inscrit dans une démarche constructive : nous débattons pour enrichir la réflexion et proposer un autre regard, toujours au service des Manchoises et des Manchois.

- Enfin, autre conséquence de la nomination de Philippe Bas, David Margueritte est devenu, au cours du week-end dernier, Sénateur de La Manche. Félicitations à lui.

Passé ce temps des félicitations, nous entrons dans le vif du sujet de cette séance plénière. Car nous arrivons, enfin, dans le concret de la procédure budgétaire avec ce débat qui précède, de quelques semaines, le vote du budget primitif 2025. Ce vote va arriver très tardivement cette année, ce qui sera une première pour notre collectivité. Mais à contexte inédit, procédure inédite. Même si cela peut poser des difficultés dans la mise en œuvre des politiques et provoquer quelques retards, nous pensions, comme vous, qu'il était nécessaire d'attendre la stabilité du vote de la loi de finances afin de construire un budget au regard des choix définitivement arrêtés par l'État.

Toutefois, nous devons le dire : nous sommes pris en étau. C'est une réalité, et nous la regrettons, je pense, tous... Nous sommes dépendants financièrement des dotations de l'Etat, encore plus depuis que nous avons perdu tout pouvoir sur la fiscalité locale. Les différentes versions de la loi de finances ont confirmé une forte contribution des Départements à l'effort de rétablissement des comptes publics. Une contribution bien trop élevée ! En aucun cas

nous ne sommes, comme collectivité, responsables de cette dégradation soigneusement cachée par le gouvernement lui-même. L'obligation de voter nos budgets à l'équilibre, l'obligation d'assumer des charges transférées sans les financements, notre recours à l'endettement encadré etc... sont autant de facteurs qui montrent bien le côté vertueux de la gestion locale. C'est pour cela qu'il est inacceptable un, de ne plus avoir de pouvoir de fiscalité directe, deux, que les règles de compensation, en particulier sur la fraction de TVA ne soient pas respectées par le gouvernement. Nos finances sont aussi grignotées par les décisions nationales et l'augmentation contrainte de nos dépenses du fait même des compétences données et transférées par l'Etat.

C'est dans ce contexte que vous nous présenterez, tout à l'heure, vos orientations budgétaires. Face à l'augmentation des dépenses plus rapides que les recettes, vous aviez déjà demandé aux services un raboutage financier en cours d'année 2024. Puis sont arrivées les contraintes financières de l'Etat avec, en version définitive, la nécessité de dégager 8,3 M€ de marges supplémentaires. Ces contraintes ont obligé notre collectivité à beaucoup se réinterroger sur l'efficacité des dépenses réalisées... C'est d'ailleurs, avec une certaine stupeur, que nous avons découvert, lors de la dernière commission permanente, qu'une association à laquelle nous déléguons la prise en charge d'enfants, ne mettait pas en place toutes les mesures qui étaient financées... dans de telles proportions que ce sont plus de 300 000 € que nous versions en trop. Pour autant, les mesures d'accompagnement des enfants sont nécessaires et il conviendra de les confier à un autre opérateur. A

travers cet exemple, nous illustrons parfaitement ce que nous disons depuis plusieurs années... Nos politiques publiques ne s'évaluent pas du fait de l'argent que nous y mettons, mais par la qualité et l'adéquation du service rendu. Nous avons certainement beaucoup à faire en la matière... Et c'est d'ailleurs regrettable que l'audit sur l'action sociale qui avait été commandé en début de mandat et qui relevait des problèmes criant d'organisation et d'efficience des budgets alloués, ait fini dans un placard sans que cela n'ait fait vraiment bouger les choses.

Les documents que vous nous donnez à étudier pour ce débat montrent, néanmoins, la solidité de notre budget. Nous serons plutôt dans les derniers à tomber s'il fallait prendre cette image. Pour autant, nous devons progresser dans notre bonne gestion de l'argent public comme je l'indiquais ailleurs. Avec les moyens que nous avons, nous pouvons faire plus, faire mieux pour relever les défis qui sont les nôtres en action sociale bien sûr : choc démographique, santé, prise en charge des situations de handicap, insertion et accompagnement social, protection des enfants et des jeunes etc... mais pas seulement. Nous devons accompagner les changements de société, les évolutions liées à la crise climatique, les mobilités, la baisse du nombre d'élèves, les services dans la ruralité etc... La prudence, qui est souvent votre maître mot, n'est pas toujours bonne conseillère. Il y a des dépenses de fonctionnement qui sont un investissement pour l'avenir. Vous commencez à le comprendre, par exemple sur l'insertion et c'est un chemin que nous sommes heureux de vous voir prendre. Mais cela s'applique à beaucoup de champs d'actions. La prévention est essentielle. Nous ne pouvons pas

toujours construire sur le temps court. Il faut savoir donner des moyens, donner des conditions de réussite aujourd'hui, pour économiser demain. On peut ainsi parler de la santé, de l'enfance, de l'éducation, du logement etc. Gouverner ce n'est pas simplement prévoir mais c'est aussi avoir le pas d'avant. C'est ça aussi le projet politique qui doit être la colonne vertébrale de la réflexion, encore plus à une époque aussi incertaine que la nôtre, à une époque où les droits de mutation ne seront plus forcément la variable d'ajustement du budget permettant de passer les crises.

Je vais arrêter là mes réflexions générales puisque nous aurons l'occasion d'y revenir lors du débat de tout à l'heure. Mais nous trouvons, important, avec nos collègues, de vous rappeler, en ce début de séance plénière notre manière de voir les choses, notre manière de concevoir la bonne gestion de notre collectivité départementale.

★ ★

★